

# Le bureau communautaire

Auteur:amelie verdebout<averdebout@inovagora.net>

Le conseil élit parmi ses membres un bureau composé :

- du Président
- des Vice-présidents
- de 2 représentants

**Composition** : Jean-Marie KRAJEWSKI, José COLLETTE, Joël LEMAIRE, Claude VILCOT, Jean-Claude GAUDUIN, Etienne DEBRUYNE, Gérard RATYNSKA, Alain DELORME, Guy LEBLOND

1 représentant de la commune d'Airon-Saint-Vaast : Sébastien BETHOUART

1 représentant de la commune de Colline-Beaumont : Jean-Paul PRUVOT

Le bureau communautaire constitue

**une première étape de validation** des projets avant leur passage en conseil communautaire.

**Attention** : ces réunions ne sont pas ouvertes  
**au public.**